

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2013

STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1410)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE42

présenté par
Mme Erhel, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

A l'alinéa 24, substituer au mot :

« digitaux »,

Le mot :

« numériques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.